



HAL
open science

Du bas-bleu à l'écrivaine : nommer (enfin) les femmes qui écrivent

Véronique Montémont

► **To cite this version:**

Véronique Montémont. Du bas-bleu à l'écrivaine : nommer (enfin) les femmes qui écrivent. *Revue des Langues, Cultures et Sociétés*, 2021, 7 (2), pp.90-101. 10.48384/IMIST.PRSM/lcs-v7i2.29367 . hal-03639668

HAL Id: hal-03639668

<https://hal.science/hal-03639668>

Submitted on 13 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

***Du bas-bleu à l'écrivaine :
nommer (enfin) les femmes qui écrivent.***

Véronique MONTÉMONT
Université de Lorraine - France

Résumé – Cet article s'intéresse à la manière dont la langue française, depuis le Moyen Âge, désigne les femmes écrivains. L'examen de la forte résistance à la féminisation des mots écrivaine ou autrice révèle que ce mécanisme, encouragé par les dictionnaires, s'appuie rarement sur les raisons linguistiquement mises en avant, et qui sont souvent peu fondées ; il révèle plutôt une féroce résistance sociale à reconnaître aux femmes le droit d'exercer pleinement une activité littéraire. Une analyse de corpus récents (Wikipédia et Europresse) montre cependant une évolution réelle sur cette question, même si elle reste marquée par un traitement différencié des mots utilisés pour qualifier les hommes et les femmes qui écrivent.

Mots clés – Féminisation, femmes écrivaines, autrice, Académie française

Title – From “bas-bleu” to “écrivaine” : how to name in French women who write.

Abstract – This article focuses on how French language refers to women writers since Middle Ages. A survey of the strong opposition to feminization of both nouns “écrivain” (writer) and “auteur” (author) reveals that this reluctance, encouraged by French dictionaries, does not ground on the (unconvincing) linguistic reasons that are most of the time put forward. Rather, it reveals a fierce social resistance to recognising the right of women to fully engage in literature. An investigation conducted on recent corpora (Frantext, Wikipedia and Europresse) demonstrates however that the situation is going better since a decade, even though the substantives and contexts used to describe men and women who write can't be considered as strictly equal.

Keywords – Feminization, Women writers, “Écrivaine”, “Autrice”, Académie française

Introduction

La féminisation des noms de métiers est un enjeu bien connu des linguistes, car elle est le révélateur de résistances, sociales, professionnelles et politiques profondes¹. Ce n'est que plus récemment toutefois que le débat semble avoir émergé véritablement dans le grand public, par le truchement des sphères professionnelles et administratives, et des controverses sur l'écriture inclusive². On se rappellera qu'à une époque plus ancienne, celle d'avant *MeToo* et des réseaux sociaux – et lorsque ces préoccupations, aux yeux de certains, n'étaient que marottes communautaristes féministes –, l'écrivaine Benoîte Groult avait présidé, entre 1984 et 1986, la Commission de Terminologie pour la féminisation des noms de métiers. Elle y revenait en 2008, lors d'un entretien accordé à la journaliste Josyane Savigneau :

¹ Voir par exemple HOUDEBINE Anne-Marie (1992) « Sur la féminisation des noms de métiers en France », *Recherches féministes*, 5 (1), p. 153–159 ; Claudie BAUDINO, Claudie (2006), « De la féminisation des noms à parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°142, p. 187-200 ; YAGUELLO, Marina (1978), *Les Mots et les femmes*, Paris, Payot.

² BENZITOUN, Christophe, « Écriture inclusive, un premier bilan de la controverse », *The Conversation*, 11 octobre 2020, <https://theconversation.com/ecriture-inclusive-un-premier-bilan-de-la-controverse-147630>, consulté le 20 décembre 2020.

— Mais vous, par exemple, Benoîte, parvenez-vous toujours à vous dire écrivaine ?

— Ça suscite quelques sourires apitoyés : « La pauvre, elle est obsédée par son féminisme ! » Mais je trouve grotesque d'être UNE romancière et UN écrivain. On dit châtelaine et souveraine. Écrivaine, c'est grammaticalement correct alors je tiens bon³. »

Le simple fait que la question (« Parvenez-vous toujours à vous dire écrivaine ? ») soit posée à autrice célèbre par une journaliste elle-même influente dans le monde des lettres révèle la difficulté persistante à faire entrer ce terme dans la langue, alors même que la formation morphologique du féminin en *-aine*, comme le souligne Benoîte Groult, est simple, régulière et usitée. Plus généralement, la façon dont le français désigne les femmes qui écrivent révèle une vision profondément genrée de l'activité de création artistique et intellectuelle ; parfois, le refus linguistique accompagne un déni sous-jacent de leur légitimité à pratiquer l'écriture. De nombreux travaux ont déjà été consacrés à la question ; à lumière des constats formulés par leurs auteurs (qui sont la plupart du temps des autrices), nous aimerions analyser comment les mots désignant l'activité d'écriture chez les femmes se sont féminisés, et comment ils semblent, ces dernières années, avoir réussi leur implantation dans la parole publique.

1. Une résistance aux airs de discrimination

La question de la féminisation des fonctions de politiques, des grades dans la police, la justice et l'armée, semble avoir été progressivement résolue à la fin des années 1990. Comme le note la sociologue Geneviève Pruvost, 1970 est la décennie « au cours de laquelle est démantelé l'appareil juridique qui protège les monopoles masculins de la fonction publique et sont médiatisées les femmes qui connaissent une ascension professionnelle exemplaire⁴. » Cette visibilité entraîne l'obligation de mettre en adéquation les dénominations de fonctions et le genre de celles qui les exercent. Yvette Roudy, ministre des Droits de la Femme, instaure en 1984 une Commission de terminologie *ad hoc*, dont les recommandations sont peu suivies. Lionel Jospin revient à la charge en 1998 via la commande de deux rapports, l'un à la Commission de terminologie, l'autre à l'Institut National de la Langue française. Le journal Officiel en date du 6 mars 1998 formule ses recommandations, et elles sont claires :

Dès maintenant et sans attendre le résultat des travaux de la commission générale de terminologie et de néologie, il convient de recourir aux appellations féminines pour les noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant (par exemple, la secrétaire générale, la directrice, la conseillère)⁵.

Néanmoins, la problématique des femmes qui écrivent, ou plus largement de celles qui exercent une profession intellectuelle, semble échapper à cette volonté de féminisation. On ne peut exciper de l'absence de représentantes pour justifier la réticence à féminiser « auteur » ou « écrivain » : toutes les époques de la vie littéraire occidentale comptent dans leurs rangs des femmes, de Sappho à Annie Ernaux, de Christine de Pizan à Toni Morrison. Ce qui n'empêche pas, comme le note Christophe Benzitoun, que « certains noms, malgré des racines connues, ne

³ GROULT, Benoîte (2008), *Mon évasion*, Paris, Grasset, p. 211. B. Groult rappelle un commentaire d'Alain Gillot-Pétré, présentateur de la météo, en 1984 : « Délirium épais. Benoîte Groult a peut-être gagné sa croisade pour devenir écrivaine. Mais je pose la question : quel est le masculin de l'expression "enculer les mouches ?" » (*Ibid.*, p. 215).

⁴ PRUVOST, Geneviève (2007), « La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation : l'ascension atypique des femmes commissaires, *Sociologie du travail*, volume 49, n°1, janvier-mars 2007, p. 84-99, <https://doi.org/10.4000/sdt.20738>, consulté le 15 août 2020

⁵ Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Journal Officiel, 8 mars 1998.

so[ie]nt pas encore accueillis sans retenue (par exemple : autrice ou professeuse)⁶ ». Anne Le Draoulec et Marie-Paule Péry Woodley relèvent de leur côté que « les résistances sur les mots *auteure* et *écrivaine* sont emblématiques de l'hostilité souvent suscitée par la féminisation des noms de métier et de fonction⁷ ». Une gêne lexicale qui n'a pas complètement disparu, puisqu'il n'était pas rare, jusqu'à ces dernières années, qu'on entendît demander aux écrivaines, sur les plateaux de radio, de télévision, ou dans les salons littéraires – et parfois avec un soupçon de malaise ou d'ironie – : « Comment voulez-vous qu'on vous appelle ? Auteur-*e* avec un -*e* ? Autrice ? ».

Cette résistance ne tient pas non plus, comme on peut le lire parfois, au postulat de la présence d'un neutre en français (qui n'existe pas) ou à la fiction d'une séparation entre métier et fonction⁸. Elle est encore moins due à l'obligation de créer des formes, puisque celles-ci existent déjà. En désespoir de cause, les détracteurs de la féminisation excipent de la laideur phonétique des formes féminisées : autrice serait « ultra-moche » et « écrivaine » grotesque » selon le journaliste David Abiker⁹ – qui semble avoir un goût très sûr en matière de langue française. Et Frédéric Beigbeder d'expliquer qu'il souffre d'une « éruption cutanée dès qu'il lit ce terme immonde [*écrivaine*] qui envahit tranquillement toute la presse littéraire¹⁰ ». Un cliché tenace voudrait par ailleurs que le mot renvoie à la vanité (« l'écrivaine, ô combien vaine », évoque avec autodérision Marie Chaix dans *L'Été du sureau*) ; cliché parfois repris par des femmes elles-mêmes¹¹.

Pour comprendre la force de ces tirs de barrage linguistique, il faut se remémorer à quel point la conquête du monde des lettres a été semée d'embûches pour les autrices. Systématiquement minoritaires dans les siècles classiques, si on considère le nombre de textes publiés, elles ne font véritablement leur entrée dans le monde professionnel de l'édition qu'à partir du XVIII^e siècle. Mais celles qui écrivent spécifiquement pour la jeunesse ou le grand public se voient proposer des conditions financières indignes, ou doivent vendre à vil prix des manuscrits publiés sous des noms masculins¹². Plusieurs autrices, comme Marie de Régnier, prennent des pseudonymes masculins, conscientes qu'être une femme écarte de *facto* de certaines distinctions littéraires. Myriam Harry en fait l'amère expérience devant l'Académie Goncourt qui refuse d'attribuer son prix à un « jupon » en 1903¹³ ; une misogynie qui entraînera la création du prix Fémina-Vie Heureuse l'année suivante¹⁴. Ensuite, c'est l'écriture de l'histoire littéraire qui écarte une partie importante des autrices, ou les cantonne à des genres perçus comme inférieurs, comme la correspondance ou le journal personnel¹⁵.

La question de la désignation des femmes qui écrivent est donc un véritable enjeu social et politique, un signe parmi tant d'autres des « réticences idéologiques à légitimer la pratique

⁶ BENZITOUN, Christophe, *art. cit.*

⁷ LE DRAOULEC, Anne et PÉRY-WOODLEY, Marie-Paule (2017), « Auteure, écrivaine, suite... », *Bling, Blog de Linguistique illustrée*, 4 janvier 2017, <https://bling.hypotheses.org/1503>, consulté le 21 décembre 2020.

⁸ Claudie Baudino lui fait pièce ; *art. cit.*, p. 193.

⁹ DUPONT, Marion (2018), « Contesté, le terme autrice est utilisé depuis les premiers siècles de notre ère », *Le Monde*, 8 décembre.

¹⁰ BEIGBEDER, Frédéric, (2005), « Mon premier article réac », *Lire* n°332, 1^{er} février, p. 100.

¹¹ « Dans écrivaines, on entend le mot vaine, et ça me dérange un tout petit peu », Catherine Millet, citée par LE DRAOULEC et PÉRY-WOODLEY, Marie-Paule, « Auteure, écrivaine, suite... », *blog cité*.

¹² MOLLIER, Jean-Yves (2006), « Les femmes auteurs et leurs éditeurs au XIX^e siècle : un long combat pour la reconnaissance de leurs droits d'écrivain », *Revue Historique*, Presses Universitaires de France, 2006/2, n° 638, p. 313-333.

¹³ Voir DUCAS, Sylvie (2013), *La Littérature à quel(s) prix ?*, Paris, La Découverte.

¹⁴ Entre sa date de création et aujourd'hui, le jury Fémina, entièrement féminin, a consacré 40% de femmes entre 1904 et 2019, tandis que le Goncourt, où les hommes ont toujours dominé le jury, a consacré 10% de femmes.

¹⁵ PLANTÉ, Christine (2003), « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 103, p. 655-668.

de l'écriture par les femmes¹⁶ » comme l'a montré Audrey Lasserre : il ne s'agit pas, comme le débat linguistique le prouve, de privilégier des formations régulières ou de préserver une illusoire euphonie, mais bien de dénier lexicalement aux femmes, à défaut de pouvoir les en empêcher concrètement, leur droit à *exercer symboliquement la profession* d'écrivain.

2. Nommer les femmes qui écrivent

Dans une préconisation de 1992, l'Académie française déclare « : « On se gardera de même d'user de néologismes comme agente, cheffe, maîtresse de conférences, écrivaine, autrice... L'oreille autant que l'intelligence grammaticale devraient prévenir contre de telles aberrations lexicales.¹⁷ » Si l'on fait abstraction de la dernière phrase, récapitulatif de plusieurs siècles de préjugés, l'institution gardienne de la langue semble à première vue recommander d'éviter l'usage de mots qui n'existent pas... sauf que ni « écrivaine », ni « autrice » ne sont des néologismes, un fait qui semble, étonnamment, ignoré de la respectable Académie. Une recherche étymologique¹⁸ montre qu'au contraire, il existe un matériau lexical féminisé prêt à l'emploi depuis le Moyen Âge. Godefroy, dans son dictionnaire¹⁹, consacre une entrée à part entière à « écrivaine » (« féminin de écrivain ») qu'il illustre par deux exemples : « Je suis mauvaise écrivaine, comme vous pouvez voir par cette lettre » (Troilus, *Nouveau français du XIV^e*) et « Jehanne, l'écrivaine » (Archives Nationales, pièce de 1396). Le FEW propose lui aussi, à la suite de la définition du masculin, la variante « écrivaine » (au sens de « femme écrivain »)²⁰ ; Jean-Loup Rigenbach nous a par ailleurs signalé diverses occurrences – avec le sens possible d'*illustratrice* – notamment dans un cartulaire du XIII^e siècle et dans *Mahaut, Comtesse d'Artois et de Bourgogne* (1302-1329).

C'est à la fin de la Renaissance, époque où les « normes classiques ferment les possibles de la langue²¹ » que la situation commence à se gâter. De ce point de vue, le dictionnaire de l'Académie est exemplaire dans sa volonté de masculinisation exclusive de la définition. L'édition de 1694 donne « un auteur qui compose quelque livre²² » et l'usage de présenter l'agent au masculin se retrouve dans la plupart des dictionnaires : « Celui qui est reçu Maître en l'art d'écrire » (Furetière, 1690 ; Trévoux 1704), « Celui qui écrit » (Boiste, 1819), « Homme qui compose des livres » (Littré, 1873). Il faut attendre la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1835) pour que la définition soit reformulée, mais toujours au masculin, et plutôt trois fois qu'une : « Celui dont la profession, dont l'occupation habituelle est d'écrire ou de montrer à écrire » ; « Se dit aussi d'Un homme qui compose des livres » ; « Un auteur distingué par les qualités de son style ». Si la 7^e édition (1878) daigne considérer l'existence des femmes qui écrivent, pas de féminisation pour autant : « Il se dit aussi des femmes. M^{me} de Sévigné est un grand écrivain. » Certes, l'édition de 1935 ajoute généreusement un exemple... mais toujours au masculin : « Le dix-neuvième siècle fut fécond

¹⁶ LASSERRE, Audrey (2006), « La disparition : enquête sur la “féminisation” des termes auteur et écrivain » dans FAERBER, Johan et al. (dir.), *Le mot juste : Des mots à l'essai aux mots à l'œuvre*. Nouvelle édition Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 51-68 ; <https://books.openedition.org/psn/1296?lang=fr>.

¹⁷ Académie française, « Féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres », 21 mars 2002,

¹⁸ L'autrice remercie chaleureusement Yan Greub et Jean-Louis Ringenbach (ATILF) pour leur aide documentaire.

¹⁹ GODEFROY, Frédéric (1881), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg.

²⁰ WARTBURG, Walther von (2010), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft / Complément*. 3e édition, publiée par CHAUVEAU Jean-Paul, et al., Strasbourg, Société de Linguistique romane, p. 330-331.

²¹ PAVEAU, Marianne (2002), « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *La Français aujourd'hui*, n°136, p. 122.

²² Nous soulignons. Le Dictionnaire de l'Académie peut être consulté en ligne à www.dictionnaire-academie.fr.

en femmes écrivains. » Logique intéressante : d'abord on est femme, et ensuite seulement écrivain.

Il faut attendre la neuvième et dernière édition pour lire enfin une définition où la question genrée est neutralisée (« Personne qui, par vocation, par profession, compose des ouvrages de littérature. ») Mais le diable, qui dort dans les détails, ressurgit un peu plus loin : « *En apposition.* Une femme écrivain ». Comme le montre Audrey Lasserre, qui a retracé l'histoire de la revendication féministe autour des noms des femmes écrivaines, un formidable arsenal de mauvaise foi est déployé par l'Académie, à compter du jour où elle est interpellée par Marie-Louise Gagneur en 1891²³, ou cent ans plus tard, par des responsables politiques femmes désireuses de féminiser leur titre²⁴.

Pour les plus récents *Larousse de la Langue française* (édition 1973) et *Trésor de la langue française*²⁵, l'approche est d'emblée non genrée (« Personne qui écrit » ; « Celui, celle qui compose des ouvrages littéraires. ») Cependant les deux dictionnaires précisent qu'écrivain – « en règle générale », ajoute prudemment le *TLF* – n'a pas de féminin. Et d'en appeler à Colette (*La Naissance du jour*, 1927) dans un exemple : « *D'elle, de moi, qui donc est le meilleur écrivain ?* » Et quelle meilleure avocate de cette tache aveugle du lexique que l'autrice libre et fière de *La Vagabonde* ?... alors que d'autres exemples auraient montré qu'elle utilisait aussi *écrivaine*, comme nous le verrons ultérieurement.

Le cas d'« autrice » est tout aussi intéressant. Nous ne referons pas ici le chemin étymologique parcouru par la passionnante étude d'Aurore Evain, qui a montré comment ce mot, présent en latin (*autrix*), entériné par la tradition chrétienne, a fait l'objet d'une véritable « éradication ²⁶ » postérieure, délibérée et méthodique, par les grammairiens. La conclusion de la linguiste est qu'il existe une corrélation directe entre la valorisation sociale d'une profession et le refus de féminiser son nom : « disparaîtra *autrice* » quand la fonction « auteur » s'institutionnalisera et se dotera d'un prestige social et littéraire²⁷ ». D'ailleurs, Furetière (1690), repris par Trévoux (1704) le démontre : « On dit aussi d'une femme qu'elle s'est érigée en *Auteur* quand elle a fait quelque livre ou pièce de théâtre ». Sans surprise, l'Académie (1718) suit la pente du masculin ; Trévoux rappelle dans son édition de 1752 que : « Messieurs de l'Académie ont décidé que le mot n'a pas de féminin. » Timide velléité toutefois, dans l'édition de 1771 du même Trévoux : « on fait quelque fois un féminin ; mais il faut en cela beaucoup de réserve ». Heureusement, Bescherelle veille au grain, non seulement de l'intégrité du masculin, mais de ses entours grammaticaux, qui préconise en 1845 de ne surtout pas accorder au féminin l'adjectif qualificatif si l'auteur est une femme – sauf emploi ironique ou satirique (!) Il est donc incorrect de parler de Mme de Duras comme de la « spirituelle auteur d'*Ourika*. » Larousse (1866) se montre plus progressiste sur la question des déterminants et des adjectifs, mais son argument paraît bizarrement fondé sur l'hétéronormativité : (« Il ne serait pas tolérable de dire qu'un jeune homme vient d'épouser *un auteur*). Il est de toute façon contredit par Littré (1873) qui persiste et signe : « Cette dame est un charmant auteur ». Les siècles passent, mais pas de féminisation en vue pour autant dans les dictionnaires : le Petit Larousse illustré de 1906 et le Robert (1958) préconisent « femme auteur ».

Nyrop notait de son côté en 1910 que le mot *autrice*, dont il date la réémergence du XVIII^e siècle²⁸, « n'a pas fait fortune²⁹ ». À l'heure de la reconquête d'un vocable, au début du

²³ LASSERRE, Audrey, *op. cit.*, § 4.

²⁴ Voir VIENNOT Éliane et al. (2016), *L'Académie contre la langue française. Le dossier féminisation*, Paris, Ixe.

²⁵ D'après le dossier de mots, la définition a été rédigée en 1978.

²⁶ EVAÏN, Aurore (2008), « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », *Séméion*, n°6, février 2008, p. 53-62.

²⁷ *Ibid.*, p. 53-62.

²⁸ Le FEW précise lui que « la forme autrice, bien que rare, est attestée régulièrement depuis le XVI^e siècle ».

²⁹ NYROP, Kristoffer (1929), *Études de grammaire française*, Copenhague, Bianco Lunos Bogtrykkeri, p. 11.

XXI^e siècle, c'est dans un premier temps, un assez peu satisfaisant *auteure* qui va s'y substituer. En résumé : le droit à un nom de métier féminisé pour les femmes qui écrivent, malgré quelques louables interventions de Restif de la Bretonne ou de Rémy de Gourmont³⁰ est empêché par une double censure : linguistique, par la voix de l'Académie, et sociale, par le refus de prendre au sérieux les femmes qui écrivent. Audrey Lasserre parle même d'une langue « lipogrammatique », qui exclut, de façon délibérée, les femmes du champ professionnel de l'écriture. Une éviction qui n'est pas sans conséquence : Beauvoir n'écrivait-elle pas dans *Le Deuxième Sexe* que « [S]ouvent [la femme] a déjà peur, du seul fait qu'elle écrit, de déplaire en tant que femme : le mot de bas-bleu, bien qu'un peu éculé, éveille encore de désagréables résonances³¹ » ?

3. Et la langue, qu'en dit-elle ?

Ce qui nous renvoie à une question pratique : puisque les féminins réguliers ont été écartés par les autorités linguistiques supposées édicter le bon usage, comment les femmes écrivaines ont-elles été appelées entre le Moyen Âge et nos jours ? Notre enquête se fonde sur trois sources : Frantext, Wikipédia et la base Europresse, chacune avec ses biais respectifs – celui de Frantext, dont est extrait le tableau qui suit, étant une moindre représentation des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles par rapport au Moyen Âge et à la période 1850-2020. Nous y avons cherché plusieurs formes (au singulier et au pluriel), ainsi que leur répartition chronologique.

	Auteur	Autric e	Authores se/ Auteure	Bas- bleu	Ecrivain	Ecrivain e	Homme de lettres	Femme de lettres	Romancier	Romancière	Poète	Poétesse	
1200-1249					1								
1250-1299	1				4				1		11		
1300-1349	1				0						16		
1350-1399	3				23						123		
1400-1449	2				17						71		
1450-1499	3				19						22		
1500-1549	17				17						135		
1550-1599	73				61		10				474		
1600-1649	219				163		13		4		1249		
1650-1699	1267				247		16		1		1711		
1700-1749	2152				657		22	1	25		1876		
1750-1799	4079	4			1788		211	1	52	2	2973	2	
1800-1849	3209			16	1374		217	10	120	1	4857	5	
1850-1899	3676	1	2	30	2454		599	8	711	1	3500	22	
1900-1949	4600			26	3764	1	379	28	1007	29	6450	71	
1950-1999	4373	1	2	22	4968	18	130	31	860	61	3966	54	
2000-2020	1114	2	7	11	1619	15	33	10	212	32	1085	22	
Total	24789	8	11	105	17176	34	1630	89	2993	126	28519	176	
		Total hommes : 75107 (99,3%)					Total femmes : 550 (0,7 %)					Total	75656

Le résultat est tout simplement... effroyable. Malgré une surreprésentation dans la base Frantext d'œuvres écrites au XX^e et au XXI^e siècle, la part de la désignation des femmes qui

³⁰ Plutôt mû ici par un refus de l'anglicisme *authoresse*. « Un journal discourait naguère sur authoresse, et, le proscrivant avec raison, le voulait exprimer par auteur. Pourquoi cette réserve, cette peur d'user des forces linguistiques ? Nous avons fait actrice, cantatrice, bienfaitrice, et nous reculons devant autrice, et nous allons chercher le même mot latin grossièrement anglicisé et orné, comme d'un anneau dans le nez, d'un grotesque th. Autant avouer que nous ne savons plus nous servir de notre langue et qu'à force d'apprendre celles des autres peuples nous avons laissé la nôtre vieillir et se dessécher », GOURMONT, Rémy de (1899), *Esthétique de la langue française*, Mercure de France, p. 87.

³¹ BEAUVOIR, Simone de (1949), *Le Deuxième sexe*, t.2, Gallimard, p. 622.

écrivent par des noms féminisés frôle l'inexistence, avec ses 0,7% Et encore faut-il y ranger les 105 occurrences du détestable « bas-bleu » pointé par Simone de Beauvoir, un calque de l'anglais *blue-stocking*, attesté depuis 1757, qui s'est ensuite appliqué à « n'importe quelle femme affectant des prétentions littéraires » (TLF). Le surgissement de ce mot suscite au reste constamment le mépris : on brocarde la femme savante (« Un bas-bleu ! d'une instruction à épouvanter, qui a tout lu ! qui sait tout... en théorie³² »), celle qui dit des sottises (« Je vous phrase des théories comme un bas-bleu du *blackwood magazine*³³. ») On associe au mot la petitesse, la médiocrité, le provincialisme ; la lecture du concordancier d'exemples finit par susciter le malaise, tant ces déclarations tour à tour goguenardes, fielleuses ou écœurées semblent traduire, en toile de fond, une indéniable haine des femmes qui écrivent³⁴. Léon Bloy en offre l'acmé quand il évoque « la race chevaline de ces bas-bleus invendables et sans pardon qu'aucun holocauste n'apaise³⁵. » La palme va à Barbey d'Aurevilly pour qui le « bas-bleu » incarne le visage horrifique de la revendication féministe :

Il faut envoyer à Collioure [*où les femmes sont vêtues comme des hommes*] tous les bas-bleus qui veulent l'égalité entre l'homme et la femme, pour les dégoûter de leur doctrine. Il faut frotter le nez de leurs prétentions dans cette ordure, comme on le frotte au chat pour l'empêcher de faire les siennes quelque part³⁶.

L'examen des occurrences montre par ailleurs que les termes féminisés, en particulier « écrivaine », sont la plupart du temps employés dans des contextes spécifiques : soit par des femmes elles-mêmes féministes (Colette se désigne ainsi comme une « vieille écrivaine » dans *Le Fanal Bleu*³⁷, et Françoise d'Eaubonne comme une « écrivaine subversive décidée à passer à l'action³⁸ »), soit par des hommes avec une intention métalinguistique (« Et vous pensez vraiment que c'est par hasard, ou pour ses qualités, ah ah, d'écrivain, d'écrivaine, comme disent nos bons amis du Québec, qu'il a consacré à elle toute cette dithyrambique tartine dans son journal ?³⁹ »). On remarquera aussi le voisinage (douteux) de l'évocation du genre des femmes et celui de leur sexualité, un « glissement analogique⁴⁰ » relevé par Audrey Lasserre. Ainsi Alphonse Boudard écrit-il dans *Mourir d'enfance*, à propos des reproches adressés à son parler dru : « Pourtant, si on voulait être équitable, je suis dépassé par les écrivaines elles-mêmes qui nous ouvrent leurs chattes à longueur de chapitre dans leurs ouvrages de réflexions métaphysiques⁴¹. »

Voilà qui est dit.

Nous avons choisi Wikipédia comme deuxième observatoire linguistique. En effet, l'encyclopédie en ligne est récente (2001) et en écriture constante ; comme n'importe qui peut y contribuer, et n'importe qui corriger ce qui y est écrit, elle paraît représentative des mots qui se présentent spontanément sous la plume des rédactrices et rédacteurs. Nous avons sélectionné

³² BALZAC, Honoré de (1972 [1845]), *Modeste Mignon, La Comédie Humaine*, t. 1, Paris, Gallimard, « La Pléiade », p. 676.

³³ PÉLADAN, Joséphine (1886 [1884]), *Le Vice suprême*, Paris, Laurens, p. 74.

³⁴ Faute de pouvoir citer toutes les sources, on relèvera quelques co-occurents du « bas-bleu » : il est « disgracié », « snob », « objet de risée », « incasable », « perruche ». Jusqu'à Gabriel Matzneff qui ironise sur le fait que vu son âge, la jeune maîtresse de son héros-double Nil, qui aime écrire, ne pourrait être un bas-bleu, mais, « au pire, une socquette bleue. » (MATZNEFF, G. [1981], *Ivre du vin perdu*, Paris, La Table Ronde, Folio, p. 97)

³⁵ BLOY Léon, 1967 [1894], *Histoires désobligeantes*, in *Œuvres*, t. 6, Paris, Mercure de France, p. 229

³⁶ BARBEY d'AUREVILLY, Jules (1979 [1858]), *Mémoire (Quatrième)*, *Œuvres complètes*, t.5, Genève, Slatkine Reprints.

³⁷ COLETTE (2001 [1949]) *Le Fanal Bleu*, in *Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Gallimard, « La Pléiade », p. 1016.

³⁸ D'EAUBONNE Françoise (1980), *L'Indicateur du réseau*, Paris, Encre, p. 79.

³⁹ BÉNOZIGLIO, Jean-Luc (2004), *La Voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, Paris, Seuil, p. 211. Nous n'affirmons pas, cependant, que l'auteur prend à son compte ce discours rapporté.

⁴⁰ LASSERRE, Audrey, *art. cit.*, § 6.

⁴¹ BOUDARD, Alphonse, *Mourir d'enfance*, Paris, Pocket, 1997, p. 17.

cent notices (cinquante portant sur des hommes, cinquante sur des femmes) écrivain.e.s, du Moyen Âge à aujourd'hui, avec deux contraintes : un alignement des époques, et le fait que ces figures soient populaires et/ou célèbres, sans aucun critère de goût ou de qualité. La liste est strictement paritaire et on y trouvera donc aussi bien Flaubert que Marc Lévy, aussi bien Mme de La Fayette qu'Aurélié Valognes. Nous avons ensuite relevé comment ces écrivain.e.s étaient désigné.e.s dans la phrase liminaire de l'article Wikipédia (« écrivain », « femme de lettres » « romancière et scénariste »), en nous réservant le droit de commenter chacun de ces termes et leur ordre d'apparition.

Premier constat sur le choix du mot placé en position 1 de l'article : 84% des hommes sont désignés par le mot « écrivain » (les cas restants se partagent entre « poète », « romancier », chroniqueur » et « journaliste »), contre 26 % chez les femmes, soit trois fois moins. Bonne nouvelle : 12 sont appelées « écrivaines » et une seule « écrivain » : la langue qui se parle et s'écrit dans la sphère francophone en 2020 semble donc avoir bien intégré la féminisation du mot. Mauvaise nouvelle : on continue à opposer à écrivain/écrivaine en position 1 la périphrase « femme de lettres » (32%) ou les hyponymes « romancière » (24%) ou « poétesse » (3 cas). On trouve une « auteure » (Susie Morgenstern) et une « autrice (Jocelyne François) Le reste des désignations se répartit entre « philosophe », « dramaturge », « épistolière », « journaliste » et même « comédienne » (pour Anne Wiazemsky, qui a pourtant plus écrit que joué).

Ce choix, en particulier celui de « romancière » n'est pas neutre : alors que l'écrivain peut tout écrire, le romancier ou la romancière sont renvoyés à un segment spécifique de la production littéraire, la fiction, qui dans la hiérarchie des genres est moins noble que la poésie ou l'essai, et plus facilement associé au divertissement, voire à la facilité. Écrivain est un métier, romancier une activité : chez les hommes, seuls trois héritent de ce terme en position 1. Pour Romain Gary, double prix Goncourt, l'appellation est noyée dans une énumération de substantifs elle-même très romanesque : « aviateur, militaire, résistant (fait compagnon de la Libération), diplomate, romancier, scénariste et réalisateur français ». Les deux autres, Marc Lévy et David Foenkinos, sont des auteurs à succès, qui écrivent des best-sellers et les adaptent au cinéma. Leur popularité, un facteur qui n'est pas sans susciter le mépris chez certains tenants de la culture cultivée, peut expliquer la réticence à les consacrer comme écrivains, au sens de figure sacralisée et qualitative du monde des belles-lettres. On n'appellera pas, en revanche, *romanciers* Louis-Ferdinand Céline, Patrick Modiano ou Le Clézio, même si l'essentiel de leur production est romanesque ; mais on utilisera bien *romancière* pour parler de Georges Sand, Germaine de Staël, Violette Leduc, Anna de Noailles ou Christine Angot dans Wikipédia.

Il est par ailleurs curieux de voir les grandes plumes féminines du XX^e siècle, Ernaux, Duras, Yourcenar ou Colette qualifiées d'un désuet « femmes de lettres », alors que leurs homologues masculins, à notoriété égale, ne sont pas appelés « hommes de lettres », même pas Perec qui revendiquait pourtant ce titre⁴². Enfin, ce qui jette également le trouble est la manière dont est formulée cette première phrase définitoire. Zulma Carraud, par exemple, est « écrivaine française, amie et égérie de Balzac⁴³ », Colette une « femme de lettres française bisexuelle » (alors qu'Yves Navarre et Hervé Guibert, dont les œuvres littéraires sont en grande partie fondées sur l'évocation de leur homosexualité, sont plus adéquatement qualifiés d'« écrivain » et d'« écrivain et journaliste »). Enfin Françoise Mallet-Joris est décrite comme une « femmes de lettres belge et française, écrivaine de renom », comme s'il était besoin de le préciser.

C'est de la base Europresse que vient une lueur d'espoir dans ce tableau relativement mitigé. Ce portail créé en 1999 compte en 2020 environ 55 000 sources en ligne (quotidiens,

⁴² « Il n'aime pas le mot "écrivain", il préfère qu'on l'appelle "homme de lettres", cette vieille expression tombée en désuétude. » PEREC, Georges (2003 [1978]), « Entretien avec Claude Helleu », in *Entretiens et Conférences I*, Joseph K., Nantes, p. 264.

⁴³ Nous soulignons, ainsi que dans tous les exemples suivants.

magazines, blogs). La langue de la presse présente la caractéristique d'être elle aussi réactive, avec toutefois moins d'usages idiosyncrasiques que Wikipédia ; elle constitue un baromètre des usages standardisés du français et du consensus linguistique contemporain. La statistique est à relativiser, car la base accroît chaque année son nombre de références, mais on peut y détecter quelques tendances de fond. Celles-ci nous montrent une adaptation des formes féminisées bien plus dynamique que celle des dictionnaires et des corpus littéraires :

	autrice	auteure	écrivaine
2020	22200	36574	14562
2019	6836	47591	14020
2018	783	46089	12932
2017	358	40150	11504
2016	137	32377	7869
2015	84	26919	6407
2014	31	22553	5750
2013	32	19229	4895
2012	29	16750	3898
2011	29	14134	4210
2010	27	10981	2550

On notera en particulier l'explosion d'« autrice » en 2020 qui se taille la part du lion ; mais des trois formes, c'est *auteure* avec 72% des emplois, qui semblait durant les deux dernières années avoir eu les faveurs de la féminisation dans les rédactions. Cette forme avait été préconisée par le guide de la féminisation des métiers élaboré par l'INALF en 1999 :

Pour les termes auteur, docteur et pasteur, les formes morphologiquement régulières et attestées en *-trice* ou en *-oresse* (autrice, aut(h)oresse, doctrice, pastoresse) ne sont plus acceptées aujourd'hui. On conservera la forme identique au masculin, avec le choix d'ajouter ou non un *-e* à la finale, comme pour assesseur, censeur, etc. : une auteur(e), une doc-teur(e), une pasteur(e). Il va de soi que les féminins en *-esse* encore en usage sont toujours admis : une doctoresse⁴⁴.

Auteure est dans ce contexte une solution de consensus ; mais elle ne fait selon nous que souligner tristement le fait que, pour être une femme reconnue dans ce statut (débat que l'on peut étendre à « chercheur » ou « professeur »), il vaut mieux singer, jusque dans la formation morphologie du substantif, les marques du masculin auxquelles on ajoute le fameux *e* revenu de son lipogramme, que de suivre les règles ordinaires de flexion morphologique au féminin⁴⁵.

Conclusion

La question du nom des femmes écrivains est un observatoire de choix de la résistance à la reconnaissance de l'égalité, de ce moment si effrayant pour certains où « derrière la

⁴⁴ BEQUER Anne-Marie, CHOLEWKA Nicole, COUTIER Martine et MATHIEU Marie-Josèphe (1999), *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de fonctions, grades et métiers*, INALF, Nancy.

⁴⁵ Au reste, l'Office Québécois de la langue française, plus logique, morphologiquement parlant, dans ses préconisations, n'accepte pas les formes en *-eure* lorsqu'elles « concurrencent les formes régulières en *-trice* ou en *-euse* ». Voir ARBOUR, Marie-Ève, DE NAYVES, Hélène et ROYER, Ariane (2014), « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe, *Langage et société*, n°148, p. 42.

pionnière, s'avance la citoyenne⁴⁶ » selon la belle formule de Claudie Baudinot. On ne saurait pourtant résumer la question à une simple problématique de patriarcat, de sexisme ou de machisme. Dans certains cas, le fait de genrer la désignation est refusé par certaines écrivaines femmes, parce qu'elle semble valider, *a contrario*, la discrimination, et l'impossibilité de parvenir à ce qu'elles perçoivent comme une souhaitable neutralisation de la fonction : c'est le point de vue, défendu avec clarté, de l'écrivaine Claire Gratiàs⁴⁷. On peut y ajouter – mais il y a là un enjeu générationnel, que le droit à se faire appeler par le même titre que les hommes est précisément un signe de réussite dans des milieux où les femmes avaient peu de chance de se faire un nom. Comme le dit sans ambages la dramaturge et académicienne Florence Delay, née en 1941 : « Moi je trouve que j'ai baissé terriblement dans mon estime en devant une auteure. Tout mon espoir de lycéenne [...] c'était devenir un écrivain, pas une écrivaine⁴⁸ ». La féminisation est alors perçue comme une délégitimation, la perte d'une dignité chèrement acquise. Mais ce parcours lexical montre toutefois que malgré les obstacles dressés au cours des siècles contre les femmes qui écrivent, dont le refus de désignation au féminin n'est qu'une des faces apparentes, celles-ci ont malgré tout gagné leurs galons d'autrice, de créatrice, d'écrivaine, de poétesse.

Nyrop qui notait en 1929 la féminisation d'*avocate*, *historienne*, *romancière*, se disait curieux de voir si « *écrivaine* » serait mieux reçu. Presque un siècle plus tard, la généralisation de ces usages dans la presse française, à l'université, et auprès du grand public, son emploi systématisé dans les colonnes d'un grand quotidien comme *Le Monde* semble augurer d'une large acceptation. Le beau combat de Marie-Louise Gagneur pourrait bien être en passe de trouver, enfin, sa résolution linguistique.

⁴⁶ BAUDINOT Claudie, *art. cit.*, p. 194.

⁴⁷ C'est le point de vue, très bien argumenté au demeurant, de l'écrivaine Claire Gratiàs, « Pourquoi je ne suis pas une "autrice" », *Libération*, 27 novembre 2019.

⁴⁸ DELAY Florence (2015), émission radiophonique « Les Têtes chercheuses », citée par Anne Le Draoulec et Marie-Paule Péry Woodley, « Auteure, écrivaine, suite... », blog cité.

Bibliographie

- Académie française, « Féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres », 21 mars 2002.
- ARBOUR, Marie-Ève, DE NAYVES, Hélène et ROYER, Ariane (2014), « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe, *Langage et société*, n°148.
- BAUDINO, Claudie (2006), « De la féminisation des noms à parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°142, p. 187-200 ;
- YAGUELLO, Marina (1978), *Les Mots et les femmes*, Paris, Payot.
- BEAUVOIR, Simone de (1949), *Le Deuxième sexe*, t.2, Paris, Gallimard.
- BALZAC, Honoré de (1972 [1845]), *Modeste Mignon, La Comédie Humaine*, t. 1, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».
- BARBEY d'AUREVILLY, Jules (1979 [1858]), *Mémoire (Quatrième)*, *Œuvres complètes*, t.5, Genève, Slatkine Reprints.
- BEQUER Anne-Marie, CHOLEWKA Nicole, COUTIER Martine et MATHIEU Marie-Josèphe (1999), *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de fonctions, grades et métiers*, INALF, Nancy.
- BEIGBEDER, Frédéric, (2005), « Mon premier article réac », *Lire* n°332, 1^{er} février, p. 100.
- BÉNOZIGLIO, Jean-Luc (2004), *La Voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, Paris, Seuil, p. 211. Nous n'affirmons pas, cependant, que l'auteur prend à son compte ce discours rapporté.
- BENZITOUN, Christophe, « Écriture inclusive, un premier bilan de la controverse », *The Conversation*, 11 octobre 2020, <https://theconversation.com/ecriture-inclusive-un-premier-bilan-de-la-controverse-147630>, consulté le 20 décembre 2020.
- BLOY Léon, 1967 [1894], *Histoires désobligeantes*, in *Œuvres*, t. 6, Paris, Mercure de France.
- BOUDARD, Alphonse, *Mourir d'enfance*, Paris, Pocket, 1997.
- Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Journal Officiel, 8 mars 1998.
- COLETTE (2001 [1949]) *Le Fanal Bleu*, in *Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».
- D'EAUBONNE Françoise (1980), *L'Indicateur du réseau*, Paris, Encre.
- DELAY Florence (2015), émission radiophonique « Les Têtes chercheuses », citée par LE DRAOULEC, Anne et PÉRY-WOODLEY, Marie-Paule (2017), « Auteure, écrivaine, suite... », *Bling, Blog de Linguistique illustrée*, 4 janvier 2017, <https://bling.hypotheses.org/1503>, consulté le 21 décembre 2020.
- DUCAS, Sylvie (2013), *La Littérature à quel(s) prix ?*, Paris, La Découverte.
- DUPONT, Marion (2018), « Contesté, le terme autrice est utilisé depuis les premiers siècles de notre ère », *Le Monde*, 8 décembre.
- GODEFROY, Frédéric (1881), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, F. Vieweg.
- GROULT, Benoîte (2008), *Mon évasion*, Paris, Grasset.
- GRATIAS, Claire (2019), « Pourquoi je ne suis pas une "autrice" », *Libération*, 27 novembre.
- HOUEBINE Anne-Marie (1992) « Sur la féminisation des noms de métiers en France », *Recherches féministes*, 5 (1), p. 153–159.
- LASSERRE, Audrey (2006), « La disparition : enquête sur la "féminisation" des termes auteur et écrivain » dans FAERBER, Johan et al. (dir.), *Le mot juste : Des mots à l'essai aux mots à l'œuvre*. Nouvelle édition Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 51-68 ; <https://books.openedition.org/psn/1296?lang=fr>.

- LE DRAOULEC, Anne et PÉRY-WOODLEY, Marie-Paule (2017), « Auteure, écrivaine, suite... », *Bling, Blog de Linguistique illustrée*, 4 janvier 2017, <https://bling.hypotheses.org/1503>, consulté le 21 décembre 2020. MATZNEFF, Gabriel ([1981], 1983), *Ivre du vin perdu*, Paris, La Table Ronde, Folio.
- MOLLIER, Jean-Yves (2006), « Les femmes auteurs et leurs éditeurs au XIX^e siècle : un long combat pour la reconnaissance de leurs droits d'écrivain », *Revue Historique*, Presses Universitaires de France, 2006/2, n° 638, p. 313-333.
- NYROP, Kristoffer (1929), *Études de grammaire française*, Copenhague, Bianco Lunos Bogtrykkeri.
- PAVEAU, Marianne (2002), « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *La Français aujourd'hui*, n°136, p. 121-128.
- PÉLADAN, Joséphin (1886 [1884]), *Le Vice suprême*, Paris, Laurens.
- PEREC, Georges (2003 [1978]), « Entretien avec Claude Helleu », in *Entretiens et Conférences I*, Joseph K., Nantes.
- PLANTÉ, Christine (2003), « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 103, p. 655-668.
- PRUVOST, Geneviève (2007), « La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation : l'ascension atypique des femmes commissaires », *Sociologie du travail*, volume 49, n°1, janvier-mars 2007, p. 84-99, <https://doi.org/10.4000/sdt.20738>, consulté le 15 août 2020.
- VIENNOT Éliane et al. (2016), *L'Académie contre la langue française. Le dossier féminisation*, Paris, Ixe.
- WARTBURG, Walther von (2010), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft / Complément*. 3^e édition, publiée par CHAUVEAU Jean-Paul, et al., Strasbourg, Société de Linguistique romane, p. 330-331.